

et
Les Alternatifs

40, rue de Malte – 75011 PARIS
Tél : 01 43 57 44 80 – Fax : 01 43 57 64 50
E-mail : alternatifs@wanadoo.fr

vous proposent un module de deux ou trois journées d'études et de réflexion sur le thème:

Face au travail et à la précarité, quelles nouvelles solidarités ?

**Du vendredi 25 août 10h00
au samedi 26 août 19h00**

ou

**Du vendredi 25 août 10h00
au dimanche 27 août 17h30**

au
**Centre polyvalent sportif et culturel
du MOUZON
Rue du Général De Gaulle
32000 Auch**

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue-constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour les deux ou trois journées:

Elu-e-s et agents territoriaux des communes de :	2 jours	3 jours
- moins de 1000 habitants	340 €	400 €
- de 1000 à 5000	440 €	530 €
- de 5000 à 10000	540 €	640 €
- de 10000 à 30000	640 €	750 €
- de 30000 à 50000	720 €	850 €
- de 50000 à 75000	780 €	950 €
- de 75000 à 100000	840 €	1050 €
- plus de 100000	900 €	1200 €

Conseillers Généraux et Régionaux	
	900 € / 1200 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, de déjeuners et de dîners. L'hébergement (60 euros / nuit) est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

Face au travail et à la précarité, quelles nouvelles solidarités?

organisées par Formation et citoyenneté et Les Alternatifs.

Du vendredi 25 août au samedi 26 août 2006 ou

Du vendredi 25 août au dimanche 27 août 2006 (Rayer la mention inutile)

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94)

Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom : _____ Conseil général : _____ Signature du candidat à la journée : _____

Prénom : _____ Conseil régional : _____

Adresse : _____ Collectivité territoriale : _____

Commune de : _____

Code Postal : _____ Nombre d'habitants _____ Signature du responsable _____

Ville : _____ (pour les élus communaux) :

Email: _____

Fonction élective : _____

CACHET



Face à la précarité, quelles nouvelles solidarités?

Journées animées par Roland Mérieux.

Vendredi 25 août 2006

10h00 **Accueil.**

10h30 **A quoi sert le travail ?** par **Philippe ZARIFIAN (économiste).**

11h30 Questions-débats.

12h30 **Déjeuner.**

14h30 Questions-débat.

15h30 **La Sécurité Sociale Professionnelle :** Nouveau Statut du Salarié, présentation du dispositif, par **Jean-Pierre COTTON (syndicaliste), Laurent GARROUSTE (juriste du droit du travail, Fondation Copernic), Bernard GUIBERT (économiste, ancien responsable de la commission économique des Verts.).**

16h30 Questions-débats.

19h30 **Dîner.**

Samedi 26 août 2006

9h30 **Le Revenu d'Existence Universel.**

Quels impacts sur l'organisation sociale (dont les discriminations) et économique. Quels financements ? Par **Evelyne PERRIN (Agir contre le chômage), Jean ZIN (philosophe).**

10h15 Questions-débats.

12h30 **Déjeuner.**

14h30 **Identités de classes, identités sociales,** par **Frédéric LEBARON (sociologue, président de Raison d'agir).**

15h15 Questions-débats.

16h30 **Reprise d'entreprises,** enjeu pour les salariés, pour la société et pour changer le travail, par **Benoît BORRITS (économiste, membre du conseil scientifique d'Attac), Gérald RYSER (Vice-président de l'Union Régional des Scop, membre du Conseil Economique et Social d'Ile-de-France).**

17h15 Questions-débats.

19h30 **Dîner.**

Dimanche 27 août 2006

9h30 **Travail et Santé,** par **deux médecins du travail du collectif de Bourg en Bresse, Serge VOLKOFF (Directeur du Créapt), et Jean-Pierre BATAILLE (ancien président de Plus jamais ça, ici ou ailleurs, Association constituée suite à la catastrophe d'AZF à Toulouse).**

10h15 **Atelier 1 : Reconversion des salariés employés dans des entreprises à risque.**

Atelier 2 : La santé mentale, quels rythmes de travail ? La productivité peut-elle être un atout ? Les situations discriminantes, productrices de stress et maladies diverses ?

Atelier 3 : Santé et environnement.

12h30 **Déjeuner.**

14h30 **L'économie sociale et solidaire,** une autre forme de travail, « d'activité »? Ces nouvelles formes d'activité peuvent elles changer le tryptique infernal: Travailler pour obtenir un salaire dont l'acte de consommation est la finalité, par **Roger WINTERHALTER (président de la Maison des citoyens du Monde de Mulhouse), Jean-Philippe MILESY (président de Résol, rencontres sociales).**

15h15 Questions-débats.

17h00 **Conclusion et clôture.**

formation
& citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

